Licenciement pour inaptitude

Par roussella

oui biensur je comprend mais ils me disent qu ils n ont aucuns postes dans les services administratifs là où éventuellement le travail serai adapté à ma pathologie.

est ce qu il serai préférable pour moi de refuser la période préparatoire et de solliciter un reclassement mème si ils ne pourront rien me proposer ?

Par yapasdequoi

Bonjour
Vous devriez cliquer sur le bouton "Repondre" de votre discussion en cours.